Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Diététique - E4 Économie et Gestion

Session 2017 • Code sujet : **DIECOG –V7** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse du potentiel du marché** (5 questions) — **Page 3**
2. **Analyse juridique du projet** (3 questions) — **Page 5**
3. **Analyse des comptes** (6 questions) — **Page 7**
4. **Financement des murs du local commercial** (4 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsdietetique.fr/assets/annales/bts-dietetique/E4 - Présentation et soutenance de mémoire/2017/BTS Diététique - E4 - Présentation et soutenance de mémoire - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse du potentiel du marché

Mme ROSAN dirige un centre de bien-être à Lyon et envisage d'y ajouter un espace de restauration rapide bio et diététique. Elle s'appuie sur un article relatif aux tendances du marché et prépare une enquête auprès de clients potentiels.

Question 1.1. À partir du document sur le marché de la restauration rapide, identifier les attentes des clients potentiels pour ce mode de restauration.

Les clients recherchent une restauration rapide qui concilie prix abordable et qualité. Ils attendent des produits sains, bio et traçables, mais aussi savoureux, car manger sain doit rester un plaisir. Ils apprécient les plats faits maison, chauds, préparés avec des produits vrais et servis en portions généreuses. La consommation sur le pouce doit rester pratique. La vente au poids peut aussi répondre aux attentes des clients attentifs à leur budget. Enfin, les concepts traditionnels et conviviaux suscitent un intérêt renouvelé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Des plats sains, bio, traçables, savoureux, faits maison, chauds et généreux, à prix maîtrisé, pratiques à consommer et proposés dans un cadre convivial.

Question 1.2. Indiquer deux atouts dont dispose Mme ROSAN et deux risques auxquels elle s'expose en proposant cette nouvelle offre.

Atouts	Risques
Une clientèle et un établissement existent déjà, ce qui facilite la promotion de l'offre complémentaire.	Le secteur est fortement concurrentiel et son chiffre d'affaires ralentit.
Le projet est cohérent avec l'activité de bien-être et de remise en forme du centre.	Les ingrédients bio, la préparation sur place et les recrutements peuvent alourdir les coûts.

La clientèle actuelle peut soutenir le lancement, sans garantir la rentabilité de cette nouvelle activité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Atouts : clientèle et établissement existants, cohérence avec le bien-être. Risques : concurrence, ralentissement du marché et coûts élevés.

Question 1.3. Indiquer si l'échantillon de 200 personnes abordées sans consignes particulières dans la rue de la République à Lyon, un lundi toute la journée, est représentatif. Justifier la réponse.

Non, cet échantillon ne peut pas être considéré comme représentatif de l'ensemble des clients potentiels. Il s'agit d'un échantillon de convenance : les personnes sont interrogées dans une seule rue, à Lyon, un lundi, sans sélection aléatoire ni répartition selon des critères pertinents. Les passants présents à cet endroit et à ce moment peuvent avoir des profils particuliers. Certains publics sont donc susceptibles d'être absents ou sous-représentés. Le nombre de 200 personnes ne suffit pas à supprimer ces biais de sélection.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Échantillon non représentatif : recrutement de convenance, limité à un lieu et à un jour, sans sélection aléatoire.

Question 1.4. Analyser les questions proposées dans l'extrait du questionnaire et formuler des propositions de modification pour celles-ci.

La question 4 propose une liste incomplète et orientée : « ambiance féminine » peut influencer les réponses, tandis que le prix, le bio, la traçabilité ou les plats chauds manquent. La question 5, fermée par oui ou non, renseigne peu sur l'importance accordée à la composition. Dans la question 6, « produits diététiques » est imprécis et « parfois » ou « souvent » sont vagues.

- Q4 : proposer une liste neutre et complète, avec choix multiples et une réponse « autre ».
- Q5 : demander l'importance de la composition sur une échelle de réponse.
- Q6 : préciser les produits et la période, puis proposer des fréquences définies, de « jamais » à « tous les jours ».

✓ RÉPONSE À RETENIR

Élargir et neutraliser les réponses de la Q4, mesurer l'importance de la composition en Q5, préciser les produits et les fréquences en Q6.

Question 1.5. Proposer un autre mode pertinent d'administration du questionnaire.

Elle peut administrer le questionnaire en ligne, par exemple au moyen d'un lien sur le site et les réseaux sociaux du centre, ou d'un code QR remis aux personnes interrogées. Ce mode facilite la collecte et le traitement des réponses et permet de toucher des personnes au-delà de la rue de la République. Pour limiter le biais d'autosélection, la diffusion doit viser des profils variés et ne pas se restreindre aux seuls abonnés du centre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Administrer le questionnaire en ligne et le diffuser auprès de profils variés, au-delà des seuls clients du centre.

2. Analyse juridique du projet

Le centre est exploité sous la forme d'une entreprise individuelle et le projet prévoit un investissement important ainsi que l'embauche d'un cuisinier et d'un diététicien. La nouvelle activité nécessite également la location d'un local attenant à l'établissement actuel.

Question 2.1. Proposer et justifier une solution juridique permettant de protéger le patrimoine personnel de Mme ROSAN en cas de défaillance de son entreprise.

En 2017, Mme ROSAN peut choisir le statut d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL), tout en conservant son entreprise individuelle. Elle déclare les biens affectés à l'activité professionnelle : les créanciers professionnels sont alors, en principe, limités à ce patrimoine affecté. La protection suppose de respecter les obligations de déclaration et de comptabilité. Elle peut notamment être fragilisée par une fraude ou une garantie personnelle consentie par Mme ROSAN. La création d'une EURL est une autre solution, avec une personne morale distincte.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> En 2017, choisir l'EIRL et déclarer le patrimoine affecté à l'activité professionnelle, sous réserve des limites légales.

Question 2.2. Comparer le CDI et le CDD selon leurs conditions d'utilisation, leur durée et leur renouvellement, ainsi que leurs cas de rupture. Présenter la comparaison dans un tableau.

Critère	CDI	CDD
Conditions d'utilisation	Emploi durable, forme normale de recrutement.	Motif temporaire légal, comme le remplacement ou l'accroissement temporaire d'activité. Ne peut pourvoir durablement un emploi permanent.
Durée et renouvellement	Sans terme fixé ; pas de renouvellement.	Terme précis ou, dans les cas prévus, imprécis. Durée maximale généralement de 18 mois, renouvellements compris, avec des exceptions. En principe, deux renouvellements au plus, sauf règles conventionnelles différentes.
Rupture	Démission, licenciement, rupture conventionnelle, départ à la retraite ou autres cas prévus par la loi.	À l'échéance ou par anticipation dans certains cas : accord, faute grave, force majeure, inaptitude ou embauche du salarié en CDI.

Une période d'essai peut être prévue pour chacun des contrats. Le CDD ouvre généralement droit à une indemnité de fin de contrat, sous réserve des exceptions légales.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le CDI répond à un besoin durable ; le CDD n'est possible que pour un motif temporaire autorisé et prend fin selon des règles spécifiques.

Question 2.3. Définir la notion de contrat de bail commercial et en présenter les principales caractéristiques.

Le bail commercial est le contrat de location d'un local où un commerçant, un industriel ou un artisan exploite son fonds, sous réserve des conditions légales, dont l'immatriculation requise. Il est conclu pour au moins neuf ans. Le locataire peut en principe le résilier à chaque échéance triennale, avec un préavis de six mois, sauf exceptions. À l'expiration, il bénéficie en principe d'un droit au renouvellement ; si le bailleur le refuse, une indemnité d'éviction peut être due. Le bail précise notamment la destination des locaux, le loyer et les charges.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Location d'un local d'exploitation pour au moins neuf ans, avec résiliation triennale en principe et droit au renouvellement pour le locataire.

3. Analyse des comptes

Mme ROSAN fournit les bilans 2015 et 2016 ainsi que les comptes de résultat de son centre de bien-être et de remise en forme. De nombreux comités d'entreprise règlent les prestations diététiques et sportives en fin de trimestre, après réception d'une facture récapitulative, et cette formule connaît un succès croissant.

Question 3.1. Commenter l'évolution des créances et de la trésorerie depuis 2015 à partir des comptes fournis.

Poste	2015	2016	Évolution
Créances clients	5 500 €	15 500 €	+10 000 €, soit +181,8 %
Banque	2 100 €	800 €	-1 300 €, soit -61,9 %

Les créances ont presque triplé en un an, tandis que le solde bancaire a fortement diminué. Une part croissante des ressources est donc en attente d'encaissement et l'entreprise dispose de moins de liquidités immédiatement disponibles pour régler ses dépenses courantes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Créances clients : 5 500 € en 2015 et 15 500 € en 2016. Banque : 2 100 € puis 800 €.

Question 3.2. Identifier les causes de ces évolutions.

Les comités d'entreprise règlent les prestations en fin de trimestre, après réception d'une facture récapitulative. Le succès croissant de cette formule augmente les sommes en attente d'encaissement. En parallèle, les stocks progressent de 17 200 € à 21 800 €, ce qui mobilise davantage de trésorerie. La croissance de l'activité peut aussi accroître les besoins de financement à court terme. Les dettes fournisseurs augmentent et des dettes fiscales et sociales apparaissent : ces délais de paiement financent temporairement une partie de l'activité, ils n'expliquent donc pas à eux seuls la baisse du solde bancaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les règlements différés des comités et la hausse des stocks immobilisent davantage de trésorerie.

Question 3.3. Proposer des solutions de gestion pour améliorer la situation de cette entreprise.

Pour réduire les tensions de trésorerie, l'entreprise peut agir sur ses encaissements, ses stocks et le suivi de ses flux. Les mesures doivent rester compatibles avec les accords conclus avec les clients et fournisseurs.

1. Demander des acomptes aux comités d'entreprise et facturer plus fréquemment.
2. Suivre les échéances et relancer rapidement les factures impayées.
3. Adapter les achats aux besoins réels pour éviter les stocks excessifs.
4. Établir un budget de trésorerie prévisionnel et négocier des délais fournisseurs adaptés.

Ces actions permettent d'anticiper les besoins et de limiter les sommes immobilisées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Accélérer les encaissements, relancer les clients, maîtriser les stocks et prévoir les flux de trésorerie.

Question 3.4. Calculer les taux d'évolution du chiffre d'affaires et du résultat, puis commenter les résultats.

Le chiffre d'affaires additionne les ventes de marchandises et la production vendue : en 2015, 15 000 + 138 000 = 153 000 € ; en 2016, 32 300 + 141 500 = 173 800 €. Son taux d'évolution est $\frac{173800-153000}{153000} \times 100 = 13,6\,\%$.

Le résultat passe de 50 € à 12 450 € : $\frac{12450-50}{50} \times 100 = 24\,800\,\%$. Sa hausse est très forte en pourcentage car le résultat de départ était presque nul. L'entreprise demeure bénéficiaire en 2016.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chiffre d'affaires : +13,6 %, de 153 000 € à 173 800 €. Résultat : +24 800 %, de 50 € à 12 450 €.

Question 3.5. Définir la notion de valeur ajoutée.

La valeur ajoutée mesure la richesse créée par l'entreprise au cours de son activité. Elle se calcule en ajoutant la production de l'exercice à la marge commerciale, puis en retranchant les consommations intermédiaires achetées à des tiers, comme les matières premières, les marchandises consommées et les services externes. Elle sert ensuite à rémunérer les salariés, les prêteurs et les administrations, et contribue au résultat de l'entreprise.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Valeur ajoutée = marge commerciale + production de l'exercice - consommations intermédiaires.

Question 3.6. Proposer des solutions pour augmenter cette valeur ajoutée.

Pour augmenter la valeur ajoutée, l'entreprise peut accroître la richesse créée par ses ventes et prestations, tout en maîtrisant les consommations intermédiaires. Les économies ne doivent pas dégrader la qualité du service.

- Développer et fidéliser la clientèle pour augmenter les ventes et les prestations réalisées.
- Améliorer l'organisation des rendez-vous et des horaires afin d'utiliser efficacement le temps de travail.
- Comparer les offres et négocier les prix auprès des fournisseurs.
- Réduire le gaspillage et ajuster les achats aux besoins réels.
- Valoriser les prestations spécialisées par une tarification adaptée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Développer les ventes et la productivité, négocier les achats et limiter le gaspillage.

4. Financement des murs du local commercial

Mme ROSAN envisage d'acheter pour 320 000 € le local commercial dans lequel son entreprise est installée. Le financement envisagé repose sur un emprunt à 4 %, remboursé par annuités constantes pendant sept ans à compter du 1er janvier 2017.

Question 4.1. Retrouver par le calcul, pour 2019, le montant des intérêts annuels et le montant de capital remboursé.

Le capital restant dû au début de 2019 est de 237 349 €. Les intérêts de l'année sont calculés au taux annuel de 4 % : 237 349 × 0,04 = 9 493,96 €, soit 9 494 € après arrondi. Sur l'annuité de 53 315 €, le solde rembourse le capital : 53 315 − 9 494 = 43 821 €. Les deux montants obtenus concordent avec le tableau d'amortissement de l'annexe 5.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Intérêts 2019 : 9 494 €. Capital remboursé : 43 821 €.

Question 4.2. Indiquer les incidences du remboursement de cet emprunt sur le compte de résultat et sur le bilan de l'entreprise.

Au compte de résultat, les intérêts de l'emprunt sont comptabilisés en charges financières et réduisent le bénéfice. Le remboursement du capital, lui, n'est pas une charge et ne modifie pas directement le résultat. Au bilan, chaque échéance diminue la trésorerie ; seule la part de capital réduit la dette financière. Le local acquis est inscrit à l'actif immobilisé, et l'emprunt correspondant figure au passif.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Compte de résultat : les intérêts diminuent le bénéfice. Bilan : le capital restant dû et la trésorerie diminuent lors des remboursements ; le local figure à l'actif immobilisé.

Question 4.3. À partir de l'annexe 6, calculer le ratio d'autonomie financière de l'entreprise avant et après le rachat du local, puis commenter les résultats obtenus.

Le ratio d'autonomie financière est égal aux capitaux empruntés divisés par les capitaux propres. Avant l'achat, avec les données 2016, il est de 17 200 ÷ 21 800 = 0,79, soit 78,9 %. Après l'achat, en supposant que les 320 000 € du local soient financés intégralement par un nouvel emprunt, il atteint (17 200 + 320 000) ÷ 21 800 = 15,47, soit 1 546,8 %. Ce niveau dépasse largement le seuil de 1 signalant un endettement potentiellement excessif.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Avant : 0,79 (78,9 %). Après : 15,47 (1 546,8 %), soit un endettement très élevé.

Question 4.4. Conseiller Mme ROSAN sur l'opportunité de réaliser cet investissement.

L'achat permettrait à Mme ROSAN de devenir propriétaire et de ne plus payer de loyer, mais le financement intégral par emprunt porterait le ratio d'endettement à un niveau très élevé. L'annuité de 53 315 € est également importante au regard du bénéfice 2016 de 12 450 €. Ce bénéfice ne suffit toutefois pas à mesurer la trésorerie disponible. Avant de décider, il faut établir un prévisionnel de trésorerie et vérifier la capacité à rembourser sans fragiliser l'activité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Différer l'achat financé entièrement par emprunt. Ne le réaliser que si un prévisionnel confirme la capacité de remboursement et si l'endettement est maîtrisé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2017)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E4 Économie et Gestion du BTS Diététique, session 2017, code DIECOG –V7, durée de 3 heures, coefficient 2. Notée sur 40 points, elle étudie le projet d'un espace de restauration rapide bio et diététique à Lyon. Les quatre parties évaluent l'analyse de marché, les choix juridiques, l'analyse des comptes et le financement d'un local commercial.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un échantillon choisi dans un seul lieu et sur une seule journée ne garantit pas la représentativité de la population visée.
- Taux d'évolution = (valeur d'arrivée - valeur de départ) / valeur de départ × 100.
- Une annuité constante comprend les intérêts et le capital amorti : annuité = intérêts + capital remboursé.
- Le ratio d'autonomie financière du sujet correspond aux capitaux empruntés rapportés aux capitaux propres ; au-dessus de 1, il peut signaler un endettement élevé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier la représentativité de l'échantillon en examinant sa sélection, le lieu et le moment de l'enquête.
- Pour chaque question du questionnaire, vérifier la clarté, la neutralité et l'adéquation des réponses proposées.
- Dans un taux d'évolution, repérer la valeur de départ et interpréter le résultat calculé.
- Distinguer les intérêts, qui affectent le compte de résultat, du capital remboursé, qui réduit la dette au bilan.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment retrouver les intérêts et le capital remboursé en 2019 ?

Appliquez le taux annuel de 4 % au capital restant dû au début de 2019 pour obtenir les intérêts. Le capital amorti est égal à l'annuité de 53 315 € diminuée des intérêts de l'année.

Q : Comment analyser l'évolution des créances clients et de la trésorerie entre 2015 et 2016 ?

Comparez les bilans : les créances clients passent de 5 500 € à 15 500 €, tandis que la banque passe de 2 100 € à 800 €. Reliez cette évolution au paiement différé des comités d'entreprise.

Q : Comment répartir son temps entre les parties de l'épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et les quatre parties sont indépendantes. Elles valent respectivement 11, 10, 10 et 9 points sur 40. Répartissez le temps selon ces poids et gardez un moment pour vérifier les calculs.

Q : Quels éléments présenter pour répondre aux critères attendus ?

Appuyez vos réponses sur les annexes, rendez les calculs lisibles et interprétez les résultats lorsque le sujet le demande. Présentez la comparaison CDI-CDD sous forme de tableau et justifiez les solutions proposées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsdietetique.fr/assets/annales/bts-dietetique/E4 - Présentation et soutenance de mémoire/2017/BTS Diététique - E4 - Présentation et soutenance de mémoire - Session 2017 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Diététique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.